

COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 6 FEVRIER 2013

Présents : VUILLAUME Christian, MUTIAUX Jean-Jacques, GUYOT Philippe, HEINIS Isabelle, MACLE Laurent, RIZZI Gabrielle, SAILLARD André

Excusés : MAIGROT Alain, NICOD Patrick

Absents : GUIGNERET Franck

Date de convocation : 31 janvier 2013

Secrétaire de séance : MUTIAUX Jean-Jacques

1. Antenne 3G : point sur le projet d'installation

Une réunion avec les services de la DRAC aura lieu le 15 février prochain afin de leur présenter le projet d'installation d'antenne 3G. Suite à cette réunion la DRAC donnera son avis sur le projet.

Le maire rappelle que le projet est toujours dans sa phase d'information.

2. Urbanisme : point sur les dossiers

- M. Credo : suite à la construction d'un mur sans demande d'autorisation, le maire lui a envoyé un courrier qui est à l'heure actuelle resté sans réponse. Le Maire a rencontré les services de la DDT pour traiter ce dossier. Pour le moment il faut attendre une réponse de M. Credo avant de prendre quelque décision que ce soit.

- M. Arnaud : M. Arnaud a déposé une demande de travaux pour la modification d'une ouverture sur sa maison, dans la rue de l'Eglise.

- M. Edelberg : M. Edelberg a le projet d'aménager la place à fumier située en face de son habitation. Pour cela il devra déposer un permis de démolir (pour le mur qu'il démonte) et une demande de travaux pour l'aménagement du parking.

3. Budget

- Validation des états des restes à réaliser : le conseil valide les états des restes à réaliser du budget général et du budget eau et assainissement (1 contre, 6 pour). Les restes à réaliser sont les sommes prévues au budget 2012 en investissement qui n'ont pu être dépensées avant la clôture de l'exercice et qui peuvent être dépensées avant le vote du budget de 2013.

- Prévision pour 2013 : en 2013 la commune va investir notamment dans le cimetière, dans la création de WC public, l'achat d'un nouveau tracteur, la finalisation des travaux de restauration du réseau d'eau... M. le Maire précise que si les conseillers le souhaitent, ils peuvent transmettre à la secrétaire leurs souhaits.

4. Eau :

- Point sur les travaux : les travaux se réalisent lentement en raison du mauvais temps. De plus, il est difficile d'accéder à certains compteurs appartenant aux résidents secondaires qui sont absents à cette période de l'année. Toutefois, les travaux se déroulent de façon correcte.

- Installation d'un compteur au château d'eau : la station de pompage étant en mauvais état, le maire propose de contacter trois entreprises afin de leur demander des devis pour la rénovation de celle-ci et notamment de la tuyauterie et des vannes. Les pompes ne seraient pas changées puisqu'elles fonctionnent. Dans le même temps, un compteur serait installé afin de pouvoir détecter plus rapidement les fuites situées entre la station de pompage et le château d'eau. En effet, un compteur étant également installé au château d'eau, ces deux compteurs permettraient un meilleur suivi de la consommation d'eau.

Il faut également changer le compteur du château d'eau qui est en panne.

Le conseil valide à l'unanimité ces propositions.

5. Installation d'une aire de camping-car

L'aire sera installée à la sortie du village en direction de Champagnole. Les panneaux sont mis à disposition par la communauté de communes. Ils seront installés par les employés communaux.

Si nécessaire, des poubelles seront installées à proximité de cet emplacement.

6. Changement du tracteur de la commune

Vu l'état du tracteur, le conseil a décidé d'en acheter un nouveau. M. Guyot a déjà rencontré plusieurs vendeurs mais il n'est pas facile de trouver des tracteurs d'un gabarit similaire à celui que la commune possède actuellement. Le conseil donne pouvoir au maire pour acheter un nouveau tracteur, le prix de vente devant être limité à 8 000€ HT.

Le conseil propose de mettre en vente l'ancien tracteur par le biais d'une soumission.

7. Location des terrains communaux

Suite à la résiliation de son bail par M. Bourdy Jean-François, la commune avait effectué un appel à candidature pour la location de la parcelle ZA 49. Une seule candidature a été réceptionnée.

Le conseil décide donc (6 pour, 1 abstention) de louer la parcelle cadastrée ZA 49 située « au Rond de la Chaux » à M. Guyot Philippe pour un loyer annuel de 140€.

8. Affouages : point sur les affouages

Tout d'abord, M. Mutiaux souhaite remercier M. Cabut pour le travail préparatoire qu'il a réalisé avant le partage des affouages.

La parcelle concernée par les affouages a été partagée en deux fois du fait de sa situation.

Concernant les affouages de la saison 2011/2012, le conseil décide que la date butoir pour leur exploitation est fixée au 30 mai 2013. A cette date, tout ce qui ne sera pas sorti des bois, sera repris par la commune.

9. Plaques de rue : point sur l'opération

Les numéros d'habitation sont quasiment tous posés. M. Mutiaux remercie M. Bonnet pour son aide lors de la réalisation de cette opération.

Il manque quatre plaques qui seront commandées rapidement aux Signaux Girod afin de clore l'opération le plus rapidement possible.

M. Mutiaux rappelle qu'une seule plaque par habitation sera posée, même si un bâtiment possède plusieurs numéros, certains numéros ayant été mis en réserve en cas de division de certaines habitations.

Concernant les plaques de rue. Il reste une plaque à poser. M. Daumard va réaliser un petit mur en pierre sur le rocher situé à l'entrée de la rue de la Roche afin de pouvoir y poser la plaque.

Un complément de commande sera effectué pour changer certaines des anciennes plaques.

10. ASA compte rendu de la réunion di 15 janvier 2013

L'assemblée générale de l'ASA s'est déroulée le 15 janvier dernier. Cette réunion n'a pas donné lieu à de grandes décisions.

Le dossier de réajustement du cadastre est en cours. Ce réajustement permettra de redéfinir les limites des parcelles en fonction de la position des murs.

M. Mutiaux est nommé pour représenter la commune lors de la signature des actes administratifs nécessaires à l'achat des parcelles de M. Roustel et de M. Bourdy et à l'échange des parcelles avec Mme Cader.

11. AF : compte rendu de la réunion du 30 janvier 2013

Les travaux prévus seront réalisés dans le courant du mois d'avril par l'entreprise Paysant. Les travaux seront réalisés sur les chemins suivants :

- Sous Roche
- Chemin vers le Clos Bacchus
- Chemin vers la vigne de M. Pitet

12. Repas de la commune : date, organisation

Le repas aura lieu à l'automne. En effet il est difficile d'organiser cet année le repas à la cabane de chasse car le mois de juillet sera chargé avec le spectacle des Amis de Château-Chalon.

Questions diverses

- Livret d'accueil : il serait distribué aux nouveaux habitants. Le maire présente les différents thèmes qui seront abordés dans ce document. Il sera transmis à chacun des conseillers pour que ceux-ci puissent donner leurs avis.

- Délégué au SICTOM : M. Maigrot est nommé délégué pour représenter la commune auprès du SICTOM.

- Label Plus Beaux Villages de France : la réexpertise du dossier de la commune aura lieu dans le courant de l'année 2013. Suite à cela la commune se verra renouveler ou non son label de Plus Beaux Villages de France

- Visite 360° : M. Salvi propose de réaliser une visite virtuelle de l'Eglise et de l'Ecole d'Autrefois. Pour cela il réalise des photos de l'intérieur des bâtiments et crée une application permettant de les visualiser à 360°. Le conseil donne son accord (6 pour et 1 abstention) pour réaliser cette opération.

- Dépliant Château-Chalon : ce projet est porté par l'office de tourisme de Voiteur. Il regrouperait des informations sur les restaurants, les viticulteurs, les hébergeurs, la commune... Le coût de ce projet et de 1 685€ TTC. Chacun des partenaires participerait au son financement au prorata de l'espace utiliser pour leurs informations. Le coût pour la commune serait de 900€. M. Saillard s'étonne que la commune finance ce projet, mais trouve ce projet très intéressant. Le maire lui explique que ce dépliant aura

également une retombée pour la commune, à commencer par les acteurs économiques. Le conseil donne son accord à l'unanimité pour le lancement de ce projet.

- Cartes avantages jeunes : une nouvelle fois la commune participera à l'achat des cartes avantages jeunes à hauteur de 3€. Une commande groupée sera effectuée. Les jeunes concernés seront contactés pour leur proposer de s'inscrire.

- Question des rythmes scolaires : cette question ne concerne pas directement la commune. Toutefois comme la majeure partie des communes de la communauté de communes des Coteaux de la Haute Seille, le conseil se prononce favorablement pour ne pas précipiter le changement du rythme scolaire. En effet, actuellement, il est difficile de savoir comment sera organisée l'heure entre 15h30 et 16h30 et qui financera les coûts supplémentaires engendrés.

La séance est levée à 22h00

Prochain conseil municipal le 21 mars 2013 à 20h00